



le canard déchaîné

libres ensemble



SOMMAIRE

1. Edito
2. Bienvenue Président
Épargne salariale
Aide Mobili-Jeunes
3. Crise du logement

Directrice de
Publication

Dominique TABARIE

Ont participé à ce
numéro

Octavio PEREIRA

Branislav PETROVSKI

Laurent ARTIGAU

Jean Christophe MONTERA

Emmanuelle GUILLON

Dalila SAIDI

Eric SANCHEZ

Jorge DOS REIS CARDOSO

Conception

Thierry FLAQUIERE

SITE

www.unsa-generalis.com

Au revoir, au revoir Président !

A Generali, après presque 4 années passées avec nous, Eric Lombard nous quitte et nous regrettons l'homme de dialogue, conscient et soucieux des intérêts de tous.

Il faut d'abord reconnaître, avec honnêteté, qu'il a fortement contribué au redressement spectaculaire des fondamentaux financiers de l'Entreprise, dans un environnement économique compliqué.

Generali France est de nouveau une Entreprise crédible tant au niveau de son ratio de solvabilité, que de son résultat opérationnel.

Pour preuve, sur les 3 premiers mois de 2017, la contribution du Groupe est en hausse de 29%, notre meilleur résultat depuis la crise de 2008.

Nos Dirigeants ont été largement récompensés pour ce remarquable travail puisque le montant global des 10 rémunérations les plus élevées, en 2016, est de plus de 5 Millions d'Euros, soit 500 000 Euros de moyenne.

Nos Directeurs ont également bien profité de cette embellie puisqu'ils se sont partagés plus de 7 Millions d'Euros de primes (en plus de leur salaire donc) en 2016, avec une moyenne de 90 000 Euros par tête.

Domage que nous, les salariés, n'ayons pas bénéficié d'augmentations générales ou un bonus sur l'épargne salariale sous forme d'abondement.

Bref, tout le monde est content...enfin presque.

Pour les salariés que nous sommes, il reste encore du chemin à parcourir.

Le premier pas étant de faire comprendre à nos Dirigeants que la performance d'une Entreprise est directement liée à l'investissement et à la motivation des salariés qui y travaillent.

Trop de services sont encore en difficulté, trop de salariés sont découragés ou épuisés, trop de clients sont mécontents. Les gains de productivité attendus avec les progrès de l'informatique sont en retard ou mettent trop de temps à produire leurs effets.

Il devient urgent de réagir et de s'adapter, notre rentabilité, notre image et nos emplois en dépendent.

Demain, l'intelligence artificielle sera là, et Watson (le bébé d'IBM, celui qui va nous piquer notre taf !) écrira les articles à la place du canard.

Watson répondra aux courriers des clients, en étant capable d'analyser ses propres erreurs pour ne plus les reproduire. Le principe étant que celui qui fait le moins d'erreurs est le plus efficace, selon une technique de « réduction des regrets » (Counterfactual Regret Minimization).



La même que nous employons au regard de la signature du Nouveau Contrat Social, qui nous apparaît, chaque jour qui passe, plus pertinente encore que la veille.

Comme nous l'écrivait IBM Watson, c'est élémentaire ...

Bienvenue
dans mon
Monde !!



Au-dessus de la mêlée ?

L'UNSA souhaite la bienvenue à M. Jean-Laurent GRANIER, notre nouveau PDG, homme du Sud fervent supporter de rugby. Nous espérons qu'il appliquera à Generali les valeurs de ce beau sport.

1^{er} point positif : c'est un Assureur !

2^{ème} point positif : il a déjà identifié les forces et les faiblesses de Generali.

L'UNSA a demandé à M. GRANIER le retour des AUGMENTATIONS GENERALES. Les résultats 2016 sont excellents et les salariés que nous sommes ont besoin de reconnaissance : un plan d'AG exceptionnel serait le bienvenu !



L'Épargne salariale

Avis partagés : difficile de ne pas signer un accord sur l'intéressement qui risque de pénaliser fortement les salariés (cette année 90 % de la somme versée est au titre de l'intéressement). Mais difficile aussi d'accepter une hausse exponentielle des curseurs sur les critères qui risquent fort de nous défavoriser.

Autre regret : malgré les excellents résultats, la direction refuse toujours d'augmenter le montant de l'enveloppe versée aux salariés et remettre en place un abondement.

Pour une fois nous étions d'accord avec la CGT qui a organisé une rencontre avec tous les syndicats afin de peser face à la direction. Dommage que la CFDT et FO n'y aient pas participé !

L'aide Mobili-Jeune

Mon loyer peut être allégé !

En Résumé

L'AIDE MOBILI-JEUNE est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, (en formation, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole.

Le montant de l'aide s'élève entre 10€ et 100€ maxi chaque mois sur toute la durée de la formation professionnelle (3 ans maxi).



Le parcours du combattant pour trouver un logement !

Vous savez tous qu'il existe une **COMMISSION LOGEMENT** à Generali qui a pour vocation de vous aider dans la recherche d'un logement, en région parisienne ou en province. L'UNSA Generali est représentée dans cette commission par *Emmanuelle GUILLON et Dalila SAIDI*. N'hésitez pas à les solliciter ! Elles connaissent bien le sujet et se mettront à votre disposition.

Quelques chiffres malheureusement très significatifs depuis le 01/01/2017 sur les demandes de logement !

- 170 salariés, en recherche de logement, ont été reçus par la direction.
- 25 logements ont été attribués (dont 1 en province).
- 195 demandes sont toujours en cours, dont certaines datent de ... 2010 ! Inacceptable pour une entreprise comme Generali ! 8 demandes émanent de la province.
- Le délai d'attribution d'un logement est en moyenne de 10 mois.

La compagnie accorde également des prêts à l'accession à la propriété :

- 2 prêts ont été accordés depuis le 1^{er} janvier.
- 7 prêts sont en cours d'acceptation.
- 13 prêts sont à l'étude.

Dalila et Emmanuelle ont établi les constats suivants :

- Il est très difficile d'obtenir des logements pour les situations d'urgences...
- Il est anormal que des salariés reçoivent des propositions de visites sur des logements déjà attribués ou insalubres.
- Le lien avec Action Logement semble compliqué pour les salariés de province.
- Qu'en est-il de la nouvelle réforme de l'action logement ? Elle n'est pas mise en œuvre à Generali.
- Elles ont demandé qu'une communication soit faite auprès des alternants pour leur rappeler qu'ils peuvent bénéficier du MOBIL JEUNE (jusqu'à 100 €/mois s'il y a des charges locatives).
- Elles souhaitent également que les salariés de moins de 30 ans à qui un logement temporaire est proposé soient bien informés qu'ils ne pourront l'habiter qu'entre 1 et 3 ans, sans aucune garantie de relogement.



ÇA Y EST:
UN LOGEMENT
"ABORDABLE"!



Alors que cette commission devrait permettre aux salariés de trouver un logement rapidement, les salariés galèrent à cause d'un immobilisme effrayant de la direction. Espérons que cette commission pourra faire bouger les choses rapidement pour le bien des salariés et de leur famille ! Pour information, nos représentantes se sont vu reprocher leurs interventions « insistantes » auprès des bailleurs par la direction ; mais elles continuent à se

battre pour les salariés, avec beaucoup de difficultés !